

<p align="center">FICHE RETOUR D'EXPERIENCE RESEAU GRAND OUEST "COMMANDE PUBLIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE"</p>
--

VILLE D'ANGERS

MARCHE : PHOTOCOPIEURS

CONTACT : Elisabeth CHICH-BOURGINE –
Conseillère juridique - commande publique écoresponsable

ETAT DES LIEUX PREALABLE :

- bonne connaissance du milieu Imprimerie / offre disponible à la ville
- connaissances des progrès technologiques et écologiques dans ce domaine
- opportunité par rapport à l'usage interne Ville d'Angers (à étudier avec les services)

CHOIX JURIDIQUE DE LA COLLECTIVITE :

- intégration d'une clause écoresponsable sur l'article 53 (critère de choix), axée sur le volet environnemental

REALISATION :

- **clause environnementale** : évaluation de la performance en fonction des réponses données au questionnaire environnemental pour limiter la consommation d'énergie du matériel, des nuisances dues au bruit, du respect de la qualité de l'air, de la politique de reprise du matériel et de son recyclage.

⇒ incluse dans le RC, dans le CCAP

RESULTAT :

L'entreprise titulaire possède le label Energie star sur le matériel (label écologique de référence sur la consommation d'énergie, l'utilisation de consommables, l'émission de gaz..) et est titulaire des normes qualité ISO 9001 et ISO 14001.